

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
09/10/2020

Dossier complet le :
29/10/2020

N° d'enregistrement :
2020-4939

1. Intitulé du projet

Boisement de terres agricoles pauvres dont l'exploitation doit
être abandonnée

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GFR de la GRANGE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BOEZ Louis gérant

RCS / SIRET

53300135000016

Forme juridique

groupement foncier rural

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 d	Boisement de 8ha 35 de terrains agricoles pauvres par un mélange de feuillus chênes, châtaigniers, noyers forestiers

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de terrains agricoles abandonnés drainant
sans valeur agricole / gérées avec rendement de 1,5 t/ha NS/ha
par mélange de feuillus : chênes pédonculés et sessiles,
châtaigniers, noyers forestiers. Sur une surface totale
de 8ha 35q

4.2 Objectifs du projet

mise en valeur de prairies abandonnées, sans intérêt agricole. Projet qui s'inscrivait dans la politique régionale de dynamisation de la filière bois pour la préservation de l'environnement et les défis du changement climatique, ainsi que la compensation carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

passage de sous-solence pour préparation du sol puis plantation d'un mélange de feuillus (chêne, hêtre, aloué, noyer, frêne) suivi de pose de tuteurs et protections anti-hermines.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

suivi de plantation forestière selon recommandations du CBPS en vigueur : élimination par brousse de la concurrence herbacée les premières années, taille de formation de plants, puis élagage et éclaircies régulières.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

aucune

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
<i>boisement par plantation de feuillus à raison de 400 plants / ha</i>	<i>8ha 35a</i>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

*les Hauts d'Angon
(Châteauneuf sur Loire)
feuille 002
section 0A
parcelles 343
" 344
" 457*

Coordonnées géographiques¹ Long. *2° 46' 79" 70* Lat. *47° 68' 31" 16*

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Châteauneuf sur Loire 49330

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRI Vallée de la Saône
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	antiquité
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	

non

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	non
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale puisqu'il s'agit d'un bédiment d'un mélange de faunilles favorable à la biodiversité et capteur de CO₂. Par ailleurs, l'arrêt de l'exploitation agricole de ces parcelles aboutirait à terme à un bédiment, mais par un taillis pauvre.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Wahrnehmung der Sache

le.

24 octobre 2020

Signature



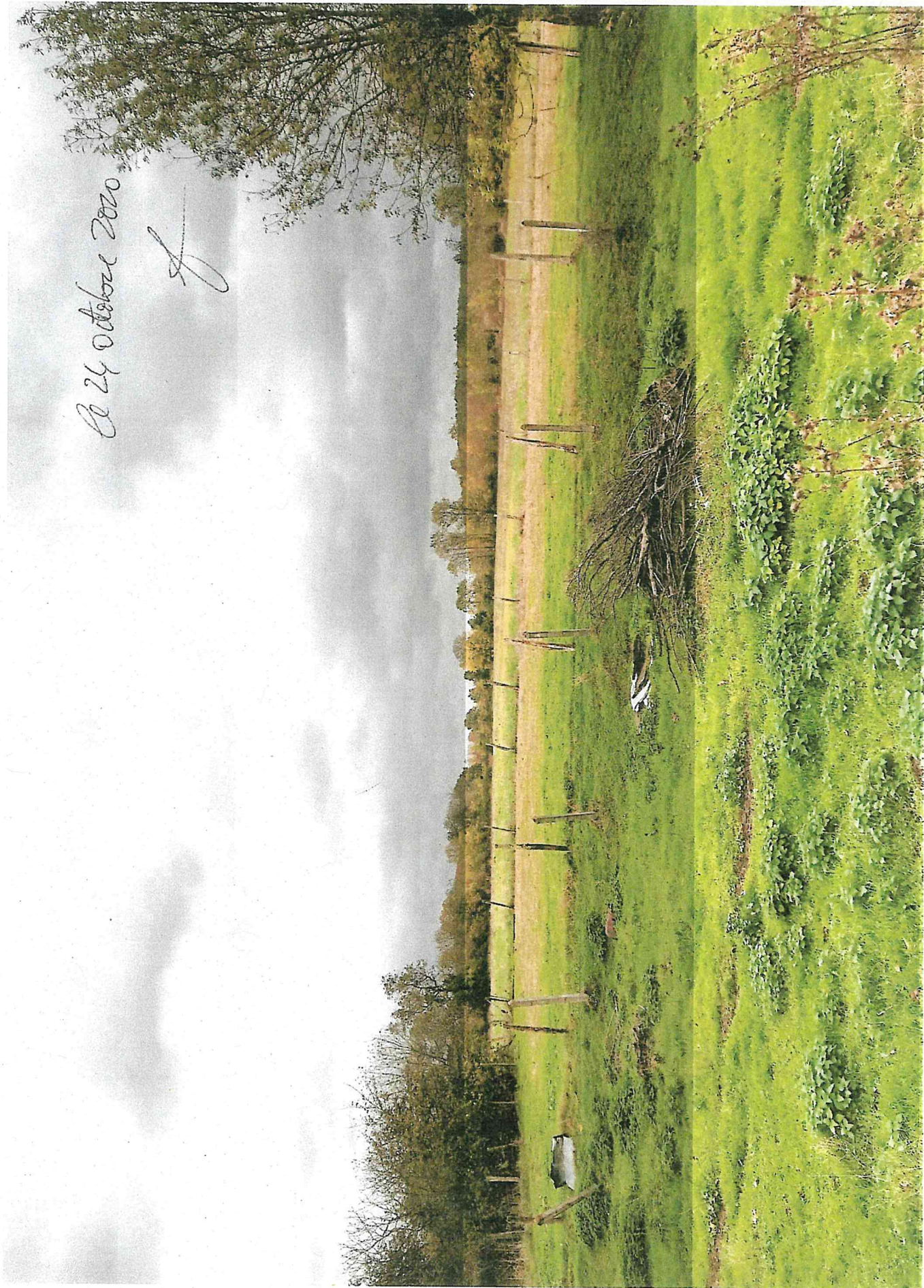
2008 10 22 27

2



24 October 2020

[Signature]





Code : FR5200630

NATURA 2000

Leaflet | Données issues de l'INPN 28/10/2020 | Tiles © Esri — Esri, DeLorme, NAVTEQ, TomTom, Intermap, IPC, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), i-cubed, USDA, AEX, GeoEye, Geomapping, AeroGRID, IGN, IGP, UPR-EGP and the GIS User Community

ps://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/1098FR5200630

Zone de biseau

GRAPHIQUE
RANDONNÉE



1521 E
NDONNÉE
UNEUF-
RTHE



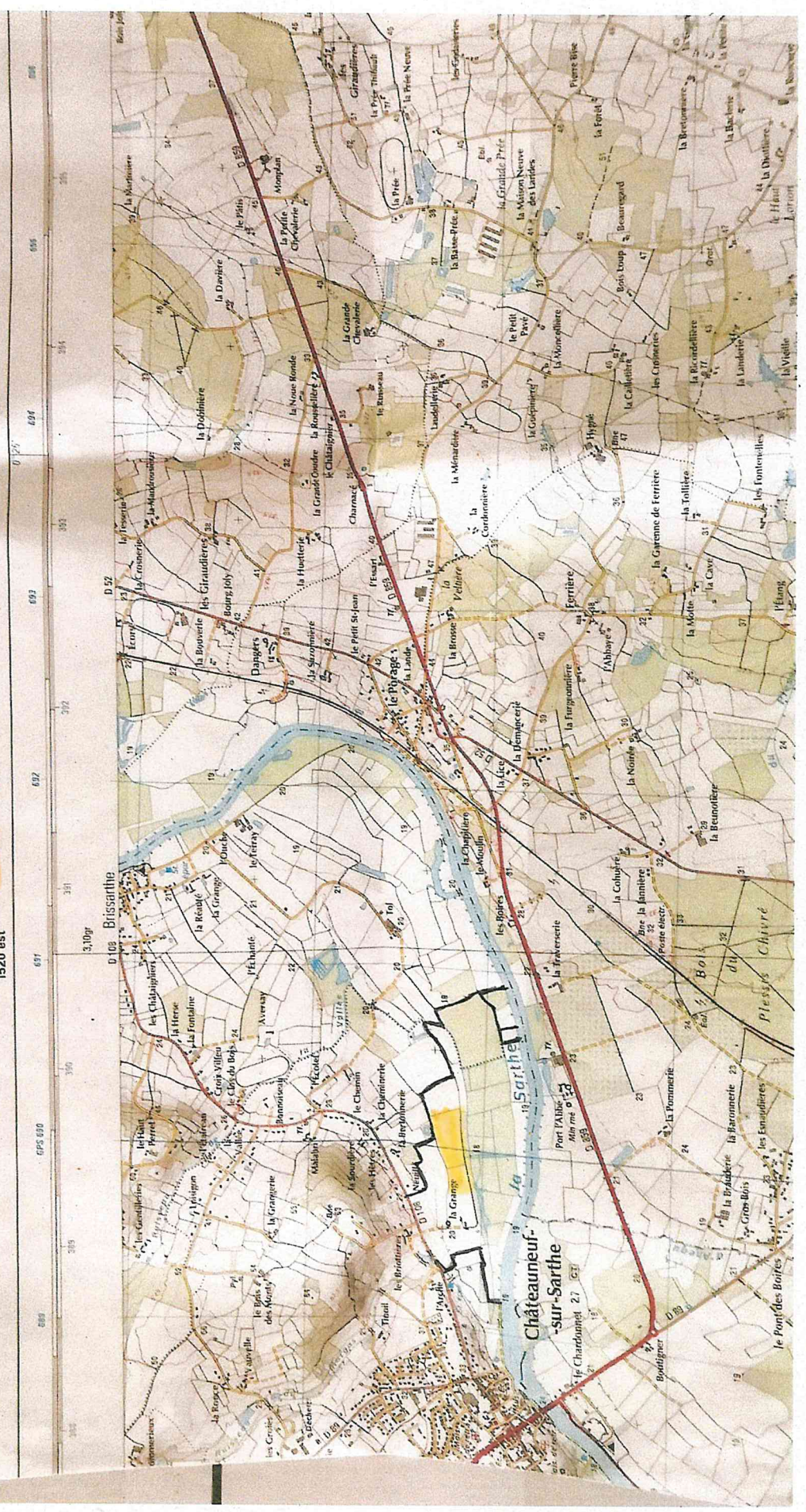
Les deux échelles de latitudes et longitudes du cadre et les deux citations kilométriques correspondent respectivement :
- vers l'intérieur, aux latitudes et longitudes en grades (longitudes relevées au méridien de Paris) rapportées au système géodésique français N17 ; les sources sont celles du quadrillage kilométrique Lambert zone II.
- vers l'extérieur, aux latitudes et longitudes en degrés (longitudes relevées au méridien international) rapportées au système géodésique mondial WGS84 ou IUG93 ; les diffusions bleues en rouge en regard du quadrillage kilométrique sont des coordonnées Mercator. Transvires Université Langu 30.

La représentation sur cette carte des routes, chemins et sentiers relève d'une simple information topographique (description du terrain) et n'a pas de valeur juridique. Elle ne saurait être utilisée pour des fins de répartition des biens ou d'accès réglementés. Préalable à toute utilisation juridique, dans le cas où la carte est utilisée pour la détermination de la limite de propriété.

Venez découvrir nos produits IGN :
ESPACE IGN 107 RUE LA BOÉTIE 75008 PARIS - www.ign.fr
RÉALISÉ ET ÉDITÉ PAR L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL. ÉCH. FRANCE 2000. ÉD. 2010. Tous droits réservés. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est formellement interdite.
Achetez d'urgence Janvier 2010 - Dépl. Map. Janvier 2010

Zone concubine

1520 est



1521 E
CARTE DE RANDONNÉE
CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

1 : 25 000 • 1 cm = 250 m

CARTE TOPOGRAPHIQUE
SÉRIE BLEUE
ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

l.fr
 les
 GN

1521 E

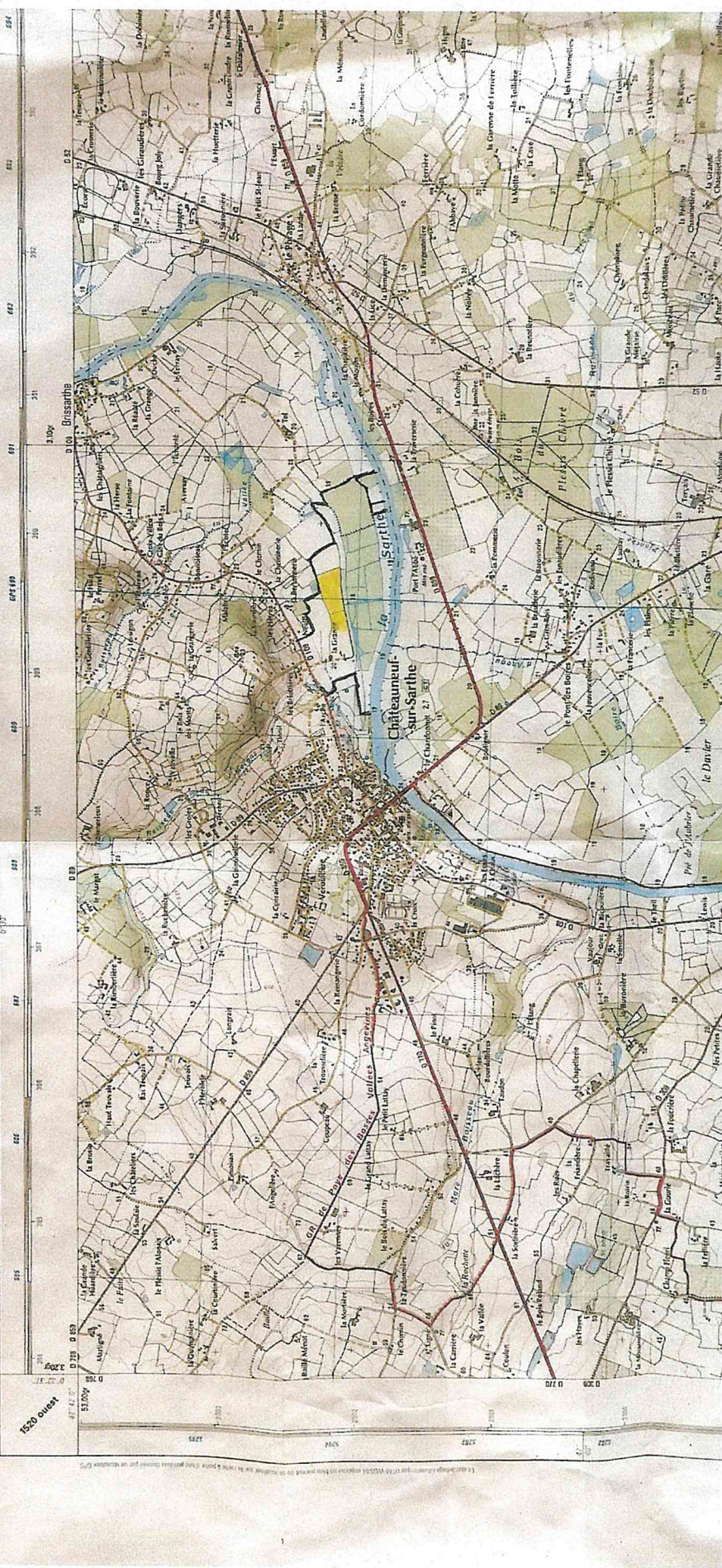
1 : 25 000 • 1 cm = 250 m

CARTE TOPOGRAPHIQUE
SÉRIE BLEUE
ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

l.fr
 les
 GN

La carte est destinée à l'usage des randonneurs et des touristes. Elle ne saurait être utilisée à d'autres fins. Les renseignements qu'elle contient sont fournis sans garantie. Les renseignements qu'elle contient sont fournis sans garantie. Les renseignements qu'elle contient sont fournis sans garantie.

La carte est destinée à l'usage des randonneurs et des touristes. Elle ne saurait être utilisée à d'autres fins. Les renseignements qu'elle contient sont fournis sans garantie. Les renseignements qu'elle contient sont fournis sans garantie. Les renseignements qu'elle contient sont fournis sans garantie.



1521 E